



Nombre de membres afférents au conseil municipal :	18
" " en exercice :	18
" " qui ont pris part à la délibération :	14
Date de la convocation :	12 juin 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 18 JUIN 2024
2024 / 39**

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt et un du mois de mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine Mme DESMARIS Ginette, M. DURAND Paul, M. LAMPS Arnaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy, M. PACCOUD Christian.

Excusés : M. BOUQUET Frédéric, Mme PALLOT Irène.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT POUR LE COPIL NATURA 2000 VAL DE SAONE

Messieurs Jean-Jacques BONNOT et Christian LORIN ne prennent pas part au vote

Madame le Maire rappelle que Messieurs Jean-Jacques BONNOT et Christian LORIN étaient jusqu'à présent membres du Comité de Pilotage de l'EPTB chargé de la gestion de Natura 2000.

Cette gestion ayant été transférée à la Région, il est nécessaire de nommer à nouveau des représentants.

Sur proposition de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE

- M. Christian LORIN comme représentant titulaire,
- M. Jean-Jacques BONNOT comme représentant suppléant.

Ainsi fait et délibéré en séance,

Le Maire,
Annick GRÉMY